

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 51 (1913)  
**Heft:** 42

**Artikel:** Regrets  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-209878>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## AU BON VIEUX TEMPS

MERCRIDI 1<sup>er</sup> décembre 1784, lisons-nous dans les *Annales fribourgeoises*, on a condamné à mort deux femmes, Babelet Roggou et Marie Zaquier d'Avri. Donc samedi on a présenté les deux au Conseil des Deux-Cents (à Fribourg); elles furent condamnées d'avoir la tête tranchée. La Roggoua, accompagnée des Révérends Pères Capucins, a été bien résolue, mais par contre la Zaquardat, on ne pouvait la résoudre. Etant donc sorti avec les deux hors de la porte des Etangs, il arriva qu'un certain Joseph Sudan, élevé à l'hôpital, cordonnier, demi-fou, a demandé la Marie Zaquard en mariage, ce qui a occasionné un long retard pour l'exécution. On est cependant monté jusque près de la potence avec elle, et on a attendu une réponse du Sénat de ce qui était arrivé. Après longtemps attendre, on conduisit la Zaquardat jusqu'à la rue du Guintz et on fit monter la Roggoua qu'on avait laissée à la chapelle de miséricorde, et on lui trancha la tête. On fit descendre la Zaquardat et on l'amenait jusqu'à l'hôpital pour attendre la décision des Deux-Cents, qu'on a tenu après midi pour savoir si on la donnerait en mariage à cet homme ou non. Sur les 4 à 5 heures du soir, la sentence des Deux-Cents fut qu'elle devait mourir. Mais comme c'était trop tard, et la nuit commençait, on l'a gardée jusqu'au mardi 7 décembre, quoique tout était prêt ce même soir pour sortir et la conduire au supplice. On l'a consolée tant qu'il était possible, mais on n'a rien pu gagner sur elle : les prêtres, religieux, ont pris tous les moyens et peines possibles pour la résoudre, on a peu gagné. Enfin mardi, à 9 heures du matin, on l'a conduite de l'hôpital à l'échafaud où elle a crié jusqu'au moment où la tête lui est tombée, ne pouvant se résoudre à mourir. Elle mourut ainsi ; que Dieu lui fasse miséricorde.»

Les *Annales* ne disent pas quel était le crime de ces malheureuses.

## La marguerite.

Une lettre : il m'aime!  
Une bague : un peu.  
Un bracelet : beaucoup.  
Un collier : passionnément.  
Un bouquet : pas du tout!

## LE FILS DE SA SEIGNEURIE

## II

Jules s'arrangea de façon à rencontrer le fils de Sa Seigneurie. Il l'aborda respectueusement, chapeau bas, mais le regard fier et résolu

— Monsieur, dit-il, je ne pense pas qu'il soit dans vos intentions d'épouser Fanchette Pittet, la fille du meunier des Vibrettes ? Si c'était là votre idée, vous seriez assez aimable pour le dire, et je me retirerais, ne pouvant lutter avec vous... Si ce n'est pas le cas, je vous prierai de vous retirer vous-même, car j'aime la Fanchette et j'ai l'intention de la demander en mariage... C'est une honnête fille, et...

— Mein Gott ! Une honnête fille ! Personn il tit le contraire... Fous être bien fier !... C'est pas permis de parler aux filles des meuniers ?

— Pas à toutes, Monsieur... et je ne permets pas qu'on parle à celle-ci sur un certain ton...

— Le fils du bailli but barler à qui il feut... et sur douz les dons..., monsieur le paysan. Nous commander, vous opérir... Moi, faire ce qui me plaît... Si vous pas content, c'est le même chose...

— C'est ce qu'on verra, monsieur, dit séchement Jules... Tenez-vous pour averti.

— Si fous menacer, je fous fais mettre en prison, monsieur le paysan... Il y a de la place pour fous dans les gachots...

Jules tourna les talons, rageur. Ce grand garçon l'exaspérât avec son sourire et ses airs vainqueurs. Pourtant il ne lui paraissait pas méchant, ni perfide, encore moins vicieux. Au contraire, il y avait dans ses yeux de Berne quelque chose de doux, de franc

et de lumineux. Jules se mordit les lèvres ; il avait parlé trop net et trop sec, compromettant la situation au lieu de l'éclaircir. Ces patriciens, après tout, étaient les maîtres et, quoi qu'on en dise, il y a un ton, un diapason sur lequel il faut accorder sa chanson. La raideur et l'arrogance sont le fait de Messieurs de Berne, c'est leur spécialité héréditaire.

Il se gratta la tête, une souffrance au cœur. Impossible de réparer cet accroc, d'aborder encore le fils offensé de Sa Seigneurie. Jules perdit l'appétit et le sommeil, se cacha, ne pouvant supporter sans mourir la vue de Fanchette.

Mais, on le sait, au Pays de Vaud comme ailleurs, les petits événements décident parfois de grandes choses. Il y a d'ailleurs une Providence pour les fils de baillis et pour les amoureux, comme on le verra par ce qui suit.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

votre parole, un noble n'en a pas deux... Ne parlez à personne de ce qui s'est passé, ça n'en vaut pas la peine...

— Pas le peine ?... Che foutrais bien foir...

— Et le fils de Sa Seigneurie s'évanouit...

Jules héla un paysan qui courut au château chercher du secours. Il resta auprès de son Bernois, le frottant, le traitant comme il put. Bientôt des voix alarmées retinrent, celles du bailli, de la baillive, du médecin et des domestiques.

Alors, Jules s'éclipsa.

La suite, on la devine. Sa Seigneurie le bailli ne fut pas ingrate; elle tenait à témoigner sa reconnaissance à celui qui avait conservé la précieuse vie de son unique héritier. Sa Seigneurie voulait manifester sa gratitude sous la forme d'un don en écus sonnants. Mais Jules se défendait, se démenait en brave garçon et répétait qu'il n'avait rien fait d'extraordinaire, que chacun à sa place eût agi comme lui.